



Avis publics

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés sur notre site Web ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

**VOTRE MUNICIPALITÉ
VOUS INFORME**



COMMUNICATIONS

Rencontres citoyennes

Le maire Pierre Pacarar vous invite à des rencontres citoyennes pour discuter avec vous de la vision du conseil municipal, du développement de notre municipalité, des projets en cours, mais surtout pour discuter des enjeux qui vous préoccupent et connaître votre opinion sur différents sujets. Il vous reste trois possibilités pour y participer, le lundi 1^{er} juin au centre social municipal, le mercredi 3 juin au centre social Langelier à La Croche ou le mercredi 10 juin à l'école de Parent. Ces rencontres auront lieu à 18 h 30. Bienvenue à tous!

Exercice de la RIUSC

Les 6 et 7 juin, une centaine de membres de la Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile du Québec seront à La Tuque dans le cadre d'un exercice intitulé *Résonance*. Ce sera la première fois que ce groupe testera son déploiement sur le terrain dans des conditions réalistes et contrôlées. Pendant cet exercice, ils vont mettre en place un centre d'hébergement pour 100 personnes au Colisée Denis-Morel, faire du porte-à-porte de sensibilisation dans certaines rues, gérer des débris pour dégager des voies de circulation à l'écocentre et au poste de la SQ, ainsi que construire une digue de sable à l'écocentre. Vous aimeriez vous joindre à cette équipe qui vient en aide aux résidents de municipalités sinistrées? Consultez le www.rusc.ca

Horaire estival

Nos services municipaux sont maintenant ouverts selon l'horaire d'été et ce, jusqu'à la fin du mois de septembre. L'hôtel de ville de La Tuque est ouvert de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi, ainsi que de 8 h à 12 h le vendredi.



LOISIRS & CULTURE

Programmation de toutes les activités estivales

Que ce soit à la bibliothèque Annie-St-Arneault, dans les parcs, au parc des Chutes, au kiosque du centenaire, au centre-ville, vous aurez l'occasion de participer à de nombreuses activités au cours des prochains mois. Vous trouverez notre programmation estivale complète au latuque.ca dans la page *Nos événements*.

Pêche en herbe

Les inscriptions sont en cours pour l'activité Pêche en herbe qui aura lieu au parc du lac St-Louis le samedi 6 juin qui permet à 60 jeunes de s'initier à la pêche. Les inscriptions se font sur la plateforme Qidigo. Vous trouverez plus d'informations sur le site Web de la municipalité ou notre page Facebook.



URBANISME

Ventes de garage

Les prochaines dates où il y a des ventes de garage autorisées à La Tuque sont : 13-14 juin, 11-12 juillet, 8-9 août et 12-13 septembre. À l'exception de ces dates, il n'est pas permis de faire une vente de garage. Les ventes de garage annoncées sont disponibles sur notre site Web. Pour ajouter votre vente de garage à notre calendrier, écrivez-nous par courriel à infoservice@ville.latuque.qc.ca

Permis en ligne

Vous pouvez maintenant faire votre demande de permis et le payer en ligne sur le site Web de la municipalité, ce qui vous évitera de vous déplacer à l'hôtel de ville. Toute l'information à ce sujet est disponible dans la page *Demande de permis*.



TRAVAUX PUBLICS

Égout et aqueduc

Il y a présentement des opérations de rinçage du réseau d'aqueduc et de vérification de l'état des conduites d'eau et d'égout qui sont en cours dans le milieu urbain de La Tuque. Ces opérations peuvent entraîner une coloration de l'eau ou des bruits inhabituels dans les canalisations. À Parent cette semaine, l'équipe municipale mène une opération de rinçage des réservoirs d'eau potable, entraînant un avis d'ébullition d'eau préventif. Ces opérations permettent de maintenir nos infrastructures en bon état. Si vous avez à la maison un système qui vous permet de laisser couler un mince filet d'eau pour éviter le gel en hiver, assurez-vous qu'il est maintenant fermé pour éviter le gaspillage d'eau.



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 19 mai 2026

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

Il s'agissait des premières assemblées publiques du nouveau conseiller municipal du district 1 – Parent élu le 10 mai dernier, M. Kevin Roy qui a remercié les électeurs pour leur confiance et qui s'est dit fier d'avoir l'opportunité de se joindre à ce beau groupe d'élus.

Le conseil d'agglomération a autorisé le versement d'une aide financière à plusieurs projets financés par le Fonds région et ruralité, soit aux Adeptes de tout-terrain pour l'achat d'un bâtiment, à l'Économie du savoir Mauricie et au Club BMX La Tuque pour refaire la surface de roulement de la piste du parc des Érables. Il a aussi adopté sa nouvelle politique du Fonds local d'investissement qui permet d'aider les entreprises d'ici avec de nouvelles façons de faire plus avantageuses qui répond mieux aux besoins des entrepreneurs.

Les élus ont autorisé un règlement d'emprunt pour l'achat d'un nouveau camion auto-pompe incendie qui permet d'intervenir dans les lieux où il n'y a pas de bornes-fontaines pour remplacer le camion existant qui est en fin de vie. Le conseil municipal a de son côté accordé des contrats aux plus bas soumissionnaires pour la construction d'un bloc sanitaire public près de la gare, le gainage des conduites d'égout pour prolonger leur durée de vie, la réfection des infrastructures sur la rue Saint-Maurice et des travaux de stabilisation de talus des digues du barrage Wayagamac. Deux entreprises de La Tuque figurent parmi les plus bas soumissionnaires qui ont obtenu ces contrats.

Le conseil municipal a aussi autorisé la signature d'une entente de collaboration de trois ans avec le Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik et l'octroi total de 85 885 \$ à différents organismes locaux dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes. De son côté, le conseil d'agglomération a accepté 38 projets qui obtiendront plus de 600 000 \$ via le Fonds de gestion des terres publiques. Ce fonds va générer plus de 1,5 millions \$ d'investissement dans nos chemins forestiers au cours des prochains mois. Il s'agit pour l'agglomération d'investir une bonne partie des revenus issus de la villégiature pour des services directs aux villégiateurs.

**Collecte de sang
MARDI 2 JUIN
Caserne du service incendie
13 h à 20 h**

Organisée par les bénévoles de La Tuque et le Service de l'incendie et de la sécurité civile de la Ville de La Tuque

